



VISITE DES MOULINS BOURGEOIS (SEINE ET MARNE) 14 DÉCEMBRE 2021

Situés en Seine-et-Marne, Les Moulins Bourgeois ont une capacité d'écrasement de **450 tonnes de blé par jour pour le moulin conventionnel (à cylindre) et 25 tonnes pour le moulin dédié au bio** et à la mouture sur meule de pierre. Gérée par les deux frères Bourgeois, l'entreprise emploie **120 employés** et est devenue un acteur incontournable pour fournir les boulangers inscrits dans une démarche en bio.

Ils s'approvisionnent uniquement en céréales françaises et disposent d'une longueur d'avance sur la Wallonie pour définir leur grille d'analyse des blés panifiables.

Plus qu'une meunerie, ils sont aussi un **centre de formation**. Composée de 7 boulangers formateurs, l'équipe pédagogique a d'abord concentré ses forces sur **des ateliers consacrés au levain**. Ensuite, le portefeuille de formations s'est élargi à d'autres thèmes dont la production de pains spéciaux à base de farines bio.

Au programme de la visite : rencontre avec l'un des frères Bourgeois, visite des moulins en fonctionnement et du site historique, échange sur les pratiques et visions du secteur. Cet évènement sera aussi l'occasion de réseauter avec les autres acteurs wallons présents. Repas inclus.

Informations pratiques :

- **Date** : 14 décembre
- **Heure et lieu de départ** : 6h00 à l'aire de Spy sur l'autoroute E411. (Côté de l'autoroute allant de Namur vers Mons). Un car amènera l'ensemble de la délégation sur place.
- **Arrivée sur place** (Verdelot) : 10h30 — début du trajet retour prévu à 15h
- **Heure et lieu de retour** : 19h30 à l'aire de Spy.
- **Nombre de places disponibles** : 22 (premier inscrit, premier servi)
- **Prix** : 40 euros (Il couvre le repas et le transport)
- **Réservation** : stephanie.chavagne@biowallonie.be avant le 7 décembre.
Paiement de l'inscription BE13 0017 0714 5739 avec mention : Moulins bourgeois + nom.
Le virement est nécessaire pour confirmer l'inscription.
- **Plus d'informations sur le site visité** : www.moulins-bourgeois.com/bio

